

ABONNEMENTS:

Un an (Suisse) Fr. 4. —
Six mois » 2. 50
Trois mois » 1. 50
Etranger: Port en sus

AVEC BULLETIN OFFICIEL:

Un an . . . Fr. 5. 50
Six mois . . . » 3. 50
Trois mois . . . » 2. —

NOUVELLISTE

VALAISAN

ANNONCES:

La ligne ou son espace
Valais 15 cent. — Suisse 20 cent.
Etranger 30 cent.
Réclames: 50 cent. la ligne.
Minimum p^r une annonce 75 cent.
Les annonces et réclames sont re-
çues exclusivement par l'agence de
publicité Haasenstein & Vogler, Sion,
Lausanne, Montreux, Genève, Fri-
bourg, etc. et au Bureau du Journal.
Rédaction, Administration, Bureau du Journal
ST-MAURICE
Téléphone — Téléphone

Journal du Matin, paraissant à ST-MAURICE, le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI

Le Réveil de Démos

Les organes officiels du Département militaire fédéral couvrent de fleurs et de bénédictions le nouveau fusil et la nouvelle munition.

Cependant, pour peu que l'on examine le bouquet, on y découvre des chardons passablement épineux.

Le *Journal de Genève* souligne ces faits que le rendement des douanes diminue dans des proportions inquiétantes et que nous sommes obligés d'emprunter pour faire face à ces dépenses qui, d'extraordinaires, finissent par devenir tout ce qu'il y a de plus ordinaires.

Malgré cela, il ne fera pas d'opposition au projet que le Conseil fédéral ne manquera pas d'adopter. Il aime infiniment mieux voir le déficit se creuser d'une quinzaine de millions que de contrarier un gouvernement qui récompense les complaisances par des places aux amis.

Le temps des Decius est depuis longtemps passé et sacrifier quelques manches de lustrine semble beaucoup plus douloureux que de voir le Trésor s'endetter de quinze millions.

Le Centre n'est, d'ailleurs, pas seul à poursuivre cette politique d'intérêts qu'un grand nombre de journaux de toutes opinions stigmatisaient, il y a à peine un mois: la Droite aussi mange de ces pastilles.

Pauvre peuple! Tu te proclames souverain et tu ne t'aperçois même pas à quel point on se fiche de ta souveraineté.

Nous ne saurions, en effet, trop insister sur les moyens employés pour arracher à ce Peuple une maigre, bien maigre majorité en faveur de la loi militaire qui a prolongé la durée du service.

Il fallait absolument ce prolongement des écoles de recrues. Nous avions une arme et des munitions de choix, mais le temps manquait à l'homme pour connaître la première et peser les secondes.

Et, aujourd'hui, on vient déclarer que c'est l'arme et les munitions qui manquent à l'homme, ou, du moins, qu'elles ne sont pas à la hauteur de sa vaste capacité.

C'est vraiment se jouer de notre crédulité.

Est-ce que la masse, inerte et passive, se laissera bernier et conduire à souhait?

Le Conseil fédéral ne peut pas, en effet, invoquer sa bonne foi surprise par la transformation subite, en d'autres pays, du fusil et de la cartouche.

Au printemps de 1907, les Bureaux militaires avaient déjà arrêté le projet que l'on nous présente aujourd'hui. Les conseillers nationaux en parlaient sous le manteau de la cheminée, mais, d'autre part, ils avaient reçu l'ordre de ne pas répandre la chose au dehors.

— Laissons le Peuple, disait-on, voter la loi militaire; nous arriverons un peu plus tard avec cette douloureuse addition ou plutôt avec cette soustraction.

Un membre du Parlement nous avait immédiatement mis au courant de cette conversation qu'il serait, au reste, facile de retrouver en feuilletant la collection du *Nouvelliste*.

On l'avait, il est vrai, démentie, mais on voit aujourd'hui le cas que l'on peut faire des communiqués émanant des Bureaux militaires.

Nous voulons croire que le vieux Démos, des comédies d'Aristophane, n'est pas retombé en enfance et qu'il va se refuser à jouer le rôle de l'ours muselé qui danse au son du tambour sur l'ordre d'une baïonnette levée.

CH. SAINT-MAURICE.

ECHOS DE PARTOUT

Quinze ans dans le désert — On lit dans un journal de San Francisco cette histoire peu banale:

« Perdu pendant quinze ans dans les déserts de la Californie, où il était allé chercher de l'or, un anglais, nommé Albert Courtney, est enfin arrivé à San Bernardino, premier lieu habité qu'il ait rencontré dans ses pérégrinations de prospecteur. Au premier contact qu'il eut avec les hommes, il demanda comment allait la reine Victoria.

— Mais elle est morte, lui dit-on, et c'est maintenant le roi Edouard qui règne.

Cette nouvelle lui causa quelque surprise; mais ce fut de vraie stupéfaction lorsqu'on lui raconta tout ce qui s'était passé pendant qu'il était loin du monde civilisé. Il ignorait qu'il y avait eu la guerre au Transvaal, qu'il existait un homme nommé Roosevelt.

Il était comme un homme qui sort d'un rêve. Et pendant qu'il parlait, un monstre inconnu l'effraya de ses grondements. M. Courtney se cacha vite sous une porte-cochère: c'était une automobile qui passait. Il n'en avait jamais vu. Pendant les quinze années qu'il a passées à chercher de l'or, il n'a lu ni un livre, ni un journal, et aucun bruit du monde civilisé n'a pénétré jusqu'à lui. Mais il ne s'en porte pas plus mal.

M. Courtney a aujourd'hui soixante-dix ans, mais il est vigoureux et lesté comme un homme de quarante.

Mères-nourrices. — M. le Dr Bunge, professeur à l'Université de Bâle, frappé du nombre croissant des femmes impuissantes à allaiter leurs enfants, a fait une vaste enquête sur les causes de cette impuissance. En collaboration avec plus de cent médecins de Suisse et de l'étranger, il a examiné 2051 familles. Sur la foi d'un matériel considérable, il a conclu ce qui suit: « Lorsque le père est un buveur, la fille perd la faculté d'allaiter son enfant, et cette faculté est irrémédiablement perdue pour les générations suivantes. » De même chez les buveurs modérés (moins d'un litre de vin ou deux litres de bière par jour), « l'alcoolisation du père est la cause principale de l'impuissance de la fille à allaiter ses enfants. » Avec toute la netteté et la rigueur scientifique désirables, Bunge a établi que cette impuissance n'est pas une apparition isolée, mais qu'elle est en connexion intime avec d'autres symptômes de dégénérescence ayant leur cause commune dans l'alcoolisme.

Le champignon industriel. — La crise horlogère sévit encore. Elle s'aggrave même. Cela étant, les horlogers s'efforcent de faire face à une situation dont la prolongation donne lieu aux plus vives inquiétudes.

L'un d'eux, qui habite la Chaux-de-Fonds, a entendu parler du parti qu'on tire en Allemagne du champignon appelé agaric: traité convenablement, ce cryptogame constitue une sorte de pâte dont on recouvre divers objets et qui revêt tantôt l'apparence de la peluche, tantôt celle d'un bois joliment veiné. Nous avons vu à Neuchâtel des livres reliés en agaric, des coffrets, des cadres de photographies et des portes-montres recouverts de la même composition, à laquelle des ornements de métal font une très jolie décoration.

Jusqu'à présent on ne connaissait que le champignon comestible; place au champignon industriel!

Repasseuse philippine. — Très rudimentaire et assurément curieux, le procédé employé par les ménagères des îles Philippines pour le repassage du linge.

Imaginez-vous une forte planche posée sur le sol, avec, au milieu, une excavation peu profonde. Imprégné d'eau amidonnée, le linge est enroulé sur un cylindre de bois dur posé dans l'excavation. Sur ce cylindre, la ménagère place une autre planche sur laquelle elle pose les deux pieds, et, se tenant en équilibre au moyen d'un bambou, elle exécute un mouvement de va-et-vient qui actionne le rouleau et répartit d'une façon égale la pression sur la surface de la pièce de linge. L'excédent d'eau est expulsé. C'est le blanchissage à sec dans toute sa primitive beauté!

Par exemple gare au boutons, aux oeillets et faux agrafes.

Ce procédé évoque, de fort loin, celui que l'on emploie chez nous sous le nom de cylindrage.

Simple réflexion. — On chasse un intendant parce qu'il a malversé; on chasse un cocher parce qu'il a bien versé.

Curiosité. — L'œil d'une mouche est formé d'une multitude de petites facettes dont on a évalué le nombre au microscope à environ 4.000.

Pensée. — Faites à autrui ce que vous voudriez qui vous fût fait, ce sera bien; faites-lui ce qu'il voudrait qu'il lui fût fait, ce sera encore mieux.

Mot de la fin. — Pourquoi bats-tu ton petit frère, voyons Yvonne?

— Parce qu'il avait trois gâteaux: j'en ai mangé deux et le vilain gourmand n'a pas laissé l'autre pour maman.

Grains de bon sens

Jeanne d'Arc et l'Eglise

Jeanne d'Arc a-t-elle été condamnée par l'Eglise?

Voilà une question qui a attendu cinq siècles pour être formulée, car il lui fallait pour surgir, la pénombre de cette époque où nous vivons, époque d'obscurantisme véritable où l'affirmation gratuite s'érige en dogme et où la mauvaise foi tend à se substituer à la Foi pure et simple.

Bien des libelles, bien des articles, bien des pamphlets ont prétendu répondre définitivement à ce point d'interrogation.

Certains problèmes peuvent être l'objet d'interprétations différentes parce qu'ils offrent le vaste champ des hypothèses et des suppositions.

Mais le procès de Jeanne d'Arc relève de la seule analyse: ce n'est pas un problème, c'est un fait matériel que chacun peut examiner, contempler, analyser à loisir et où la part d'observation personnelle se trouve réduite au minimum.

Eh bien, non Jeanne d'Arc n'a pas été condamnée par l'Eglise.

Loin d'être les représentants de celle-ci, les Juges de Jeanne en furent les pires ennemis.

Trouvant les débats préliminaires trop longs à son gré, l'Université de Paris dépêcha près le tribunal six délégués chargés de précipiter la sentence et de conduire le procès.

Ces six délégués se nommaient: Thomas Courcelles, Guillaume Erard, Jean Beaupère, Nicolas Midi, Nicolas Loiseleur, Jean d'Estivet.

Or, dans le même temps s'ouvrait à Bâle une assemblée schismatique qui à l'audace de s'intituler concile œcuménique, bien qu'elle ait été dissoute par le Pape et bien qu'elle ne renferme dans son sein qu'une douzaine d'évêques et d'abbés mitrés.

A la dissolution prononcée par le Souverain Pontife, le prétendu concile de Bâle répond par la révolte ouverte. Ces clercs sans mandat et sans autorité comment le pape Eugène IV de paraître à leur barre pour se disculper: et, comme il ne vient pas,

ils le déposent, l'excommunient, et le livrent au bras séculier pour être brûlé comme Jeanne d'Arc.

Or, qui retrouvons-nous parmi les acteurs principaux de cette lamentable comédie? Thomas Courcelles, qui fut l'oracle de ce concile schismatique, et qui arrivait directement de Rouen, où il avait fait condamner Jeanne; Guillaume Erard, Jean Beaupère, Nicolas Loiseleur, l'entourent et lui font escorte. Nicolas Midi ne va pas à Bâle, mais, de Paris, il correspond avec les révoltés et les encourage.

Voilà donc à quels hommes Jeanne d'Arc a eu affaire.

Elle connaissait, d'ailleurs, si bien leur valeur qu'elle ne s'y trompa pas une seconde.

On répète volontiers sa phrase suprême: « Evêque, c'est par toi que je meurs! »

Mais on se garde bien d'ajouter ces mots qui en précisent et en révèlent le sens exact:

« Si vous m'eussiez enfermée dans les prisons de l'Eglise et remise aux gardiens ecclésiastiques, au lieu de me livrer au bras séculier, tout cela ne fût pas arrivé. »

Peut-on ergoter encore sur une question aussi nettement posée que résolue? Je ne le crois pas, du moins si l'on veut garder aux yeux du public le privilège de la sincérité.

C.

LES ÉVÉNEMENTS

Les Chrétiens au gouvernement turc

Le *Nouvelliste* a annoncé jeudi l'avènement en Turquie d'un nouveau régime.

Cette nouvelle contient plus que la mention d'un changement de régime; elle renferme l'indice d'une modification complète de la politique ottomane.

Les vieux musulmans, en effet, prétendaient que l'Assemblée nationale, renfermant dans son sein des chrétiens, n'avait ni le droit ni le pouvoir de prononcer la déchéance d'un souverain.

Nous faisant l'écho de cette pensée, nous faisons ressortir que la confiance et l'espoir ultime d'Abdul-Aamid reposait sur ces principes de doctrine musulmane.

Or, sans s'arrêter à ces questions de théologie de l'Islam, l'Assemblée nationale a passé outre. Elle a jugé qu'elle est l'autorité suprême, et elle a manifesté son pouvoir par la déposition rapide du souverain régnant.

Bien plus, pour montrer ses sentiments réels de tolérance et de libéralisme, l'Assemblée nationale a constitué un ministère dans lequel se trouve un chrétien, M. Vitalis.

Ce simple fait est plus gros en soi que la précédente révolution elle-même, et que la déchéance d'Abdul-Hamid.

Il marque, en effet l'instauration d'une politique nouvelle, inconnue depuis cinq cents ans à Constantinople.

C'est l'aurore d'une ère nouvelle, et nous comprenons sans peine les transports de joie qui ont saisi la population macédonienne à la connaissance de ces événements.

Personne ne regrettera la déposition

régulière et légale d'Abdul-Hamid II.

Le Sultan Rouge a marqué son règne par tant de crimes, de forfaits, d'attentats, que sa déchéance ne peut paraître à aucun homme comme une infortune ou un malheur.

Car, si la justice s'était appesantie sur l'assassin de tant de chrétiens, il est évident que la vie lui aurait été ravie en même temps que le pouvoir. En lui conservant l'existence, les Jeunes-Turcs donnent un noble exemple de modération dans le succès.

Ils prouvent ainsi qu'ils sont aptes à gouverner, puisqu'ils savent modérer leur colère et commander leurs passions.

Malheureusement, cette journée, si heureuse pour la Turquie, est encore marquée par de tristes forfaits en Asie-Mineure.

Là, les derniers partisans d'Abdul-Hamid se sont littéralement vautrés dans un bain de sang.

Aux quinze mille chrétiens massacrés ces jours-ci se sont jointes de nouvelles victimes.

Mohammed V, l'Assemblée nationale et l'armée de Salonique devront prendre des mesures énergiques et rapides pour réprimer ces abominables attentats. Ils ne doivent pas laisser s'accréditer cette pensée que la révolution triomphante n'a amené qu'un changement de nom, non un changement de régime.

La présence de M. Vitalis, chrétien, dans le nouveau cabinet, est un gage heureux d'une politique de concorde et de paix.

Puissent les actes répondre aux espérances que l'avènement de Mohammed V et la présence de M. Vitalis dans le cabinet font naître dans tous les cœurs.

Nouvelles Etrangères

Comment fut destitué Abdul Hamid

Voici comment se passa la destitution d'Abdul Hamid:

Une commission composée de deux sénateurs, parmi lesquels Rahmi effendi, de députés, parmi lesquels Eszad pacha et Carasso, accompagnés d'officiers sous les ordres de Djemil bey, fils de Fouad pacha, se rendit au palais et fut reçue dans le cabinet de travail où Abdul Hamid se trouvait seul.

Dès que le sultan vit la députation, il comprit aussitôt et devint livide.

Après que ces messieurs lui eurent communiqué la décision de principe prise par la Chambre et qui a été homologuée ce matin, il leur dit, tremblant:

« Je m'incline devant la volonté de la nation.

» Pendant trente-trois ans que dura mon règne, j'ai fait mon possible pour assurer la prospérité et le bien du pays.

» Je ne suis pas la cause des derniers événements survenus.

» Mon frère, le sultan Mourad, qui fut malade si longtemps, a reçu, sur mes ordres, tous les soins affectueux et médicaux. Contrairement à ce que l'on dit, jamais il ne fut maltraité.

» J'espère que mon frère Rechad, le nouveau sultan, en fera autant pour moi.

» Mon désir est d'habiter le palais Tcheragan, où je suis né et où je voudrais mourir.

« Je vous prierai de m'y faire conduire sans passer par les rues, en me faisant traverser le grand parc d'Yildiz, qui relie le palais à Tcheragan. »

« J'espère fermement que l'armée garantira ma vie. »

Cette déclaration fut faite d'un trait. La députation ne l'interrompit pas.

A cet instant, le plus jeune fils d'Abdul Hamid entra. Voyant à son père une mine aussi tragique, il se mit à pleurer à chaudes larmes. Abdul Hamid, montrant alors cet enfant et s'adressant à la députation dit solennellement :

— Jurez-vous de garantir ma vie ?

La députation ne répondit pas.

Selon une autre version, les représentants de l'Assemblée nationale lui répondirent avec froideur :

« Vous n'avez rien à craindre. Vous êtes sous la sauvegarde de la nation. »

Après un long silence, Abdul Hamid tomba inerte, sans forces, dans un fauteuil. La députation sortit et le départ pour Tcheragan eut lieu.

L'Autre scène

En même temps que cette scène dramatique se passait à Yildiz-Kiosk, une autre délégation, composée de trois députés et de deux sénateurs, se rendait au palais de Dolma-Baghtché pour informer Réchad effendi de sa nomination. Elle le conduisit au Séraskériat, où l'Assemblée nationale entière vint le saluer.

Réchad effendi déclara qu'il était heureux d'être le premier sultan de la liberté.

En arrivant au Séraskériat, il conféra longuement avec Ahmed-Riza et Chevket pacha et les autorités. Il décida de maintenir le cabinet Tewfik pacha et jura fidélité à la constitution.

Les représentants de l'armée, les membres du Parlement, les dignitaires et les notabilités défilèrent ensuite devant le nouveau sultan.

En sortant du ministère de la guerre, le sultan s'est rendu au palais de Tophané afin de vénérer les reliques, puis il est rentré, accompagné de Moukhtar pacha, en passant par le pont de Galata, au palais de Dolma-Baghtché, où il résidera. Le nouveau sultan a été acclamé avec enthousiasme. Enver bey, qui suivait le cortège, a été reconnu et salué d'ovations enthousiastes par la foule.

La soirée a été splendide. Les troupes de Salonique maintinrent admirablement l'ordre. Aucun incident ne se produisit malgré un grand concours de foule. Partout les troupes macédoniennes sont accueillies avec des manifestations de joie et d'enthousiasme.

Les sentiments de haine contre Abdul-Hamid réprimés et contenus depuis 33 ans se donnent maintenant libre cours.

Le nouveau sultan est célébré comme un homme de cœur sous le règne duquel la Turquie verra sûrement fleurir des jours meilleurs. La population est joyeuse. Mercredi sera proclamé journée de fête officielle. Les bureaux seront fermés. Le soir la ville, décorée depuis hier, sera illuminée.

Il voulait tuer M. Fallières — La Sûreté générale a arrêté, sur le territoire de Monaco, au moment où le cortège venait de quitter la commune de Beausoleil, un individu nommé Verdier, âgé de vingt-trois ans, originaire de la Haute-Garonne.

Verdier, qui se déclare anarchiste, a dit être venu à Monaco pour tuer le Président de la République. On a trouvé sur lui un revolver chargé de six balles blindées et une lettre adressée au préfet des Alpes Maritimes pour exposer les motifs de son acte.

Verdier a été immédiatement écroué par la police de Monaco. Il semble qu'on soit en présence d'un alcoolique ou d'un déséquilibré.

3000 rats ivres — Autour des ruines d'une grande distillerie de Belfast (Irlande), détruite par un incendie, on a pu assister lundi à un spectacle étrange. Des milliers de rats se promenaient en bande, criant et affolés.

Les rongeurs étaient évidemment ivres ayant bu de grandes quantités de whisky, dont environ deux millions de litres s'étaient écoulés dans les égouts et dans les caves des maisons. L'alcool avait rendu plus audacieux les rats, qui sans crainte, se répandirent dans les rues et sur les places publiques et attaquèrent même les passants. Des battues furent organisées et on tua 3000 rats.

Nouvelles Suisses

Le Nouvel Armement de l'Infanterie

Voici le projet d'arrêté du nouvel armement dont parle Ch. Saint-Maurice dans son article :

Article 1er. — Est approuvé le modèle proposé 1889-1908 d'un fusil modifié et des cartouches nécessaires, modèle 1908. Les nouveaux fusils et la nouvelle munition ne devront plus être établis que d'après ces modèles. Les fusils actuels, modèles 1889-1896, doivent être modifiés d'après le nouveau modèle, de même que les fusils courts et les carabines des troupes de forteresse et de cavalerie doivent être modifiés conformément aux exigences de la nouvelle munition.

Art. 2. — Le nouvel armement dans l'élite et la landwehr doit être introduit dans un délai de quatre ans maximum à partir du 1er janvier 1910.

Le Conseil fédéral édicte des prescriptions spéciales nécessaires pour l'introduction.

Art. 3. — Pour la période du nouvel armement, les crédits spéciaux suivants sont accordés :

1. Pour l'acquisition extraordinaire de 45 000 nouveaux fusils et de 1000 carabines à 90 fr. : 4,140,000 fr.
2. Transformation du fusil modèle 1879-1896 : 5,420,000 fr.
3. Fabrication de 140 millions de cartouches modèle 1908, différence de

Il ne s'arrêta point, ce jour-là, à contempler, l'un après l'autre, les chefs-d'œuvre de la cristallisation souterraine, colonnes sveltes, lustres merveilleux, insectes de diamants, blanches figures fantastiques. A peine un court arrêt devant la Dame voilée, la reine de toute cette création féérique... Il allait d'un pas vif et décidé, habitué maintenant aux aspirés du sol, dans la direction de ce couloir qu'il devait conduire au but cherché, puisqu'il portait l'indication mystérieuse.

Très observateur et doué d'une mémoire très exacte, Robert connaissait maintenant toute cette partie des grottes aussi bien que le guide. Jusque là, le peloton qu'il tenait à la main lui était de peu d'utilité. Tout à coup il sentit que le fil ne déroulait plus. Il sourit un peu impressionné malgré lui cependant. Comme il faut peu de chose pour dérouter les plus minucieuses combinaisons ! La ficelle de ce peloton était rompue à plusieurs endroits, et cette simple circonstance rendait inefficace la précaution prise par Robert. S'il avait été moins au courant du chemin, cependant !

A ce moment, il leva les yeux sur la paroi de pierre et il aperçut à la lueur incertaine de sa bougie, le portrait du contrebandier égaré qui semblait le regarder avec des yeux d'angoisse.

prix entre les frais d'établissement de la munition actuelle et augmentation du stock de nouvelle et ancienne munition au delà des effectifs normaux à la fin de la période d'instruction ; 5,150,000 fr.

Au total : 15,710,000 fr.

Cette somme doit être fournie par un emprunt au sujet duquel le Conseil fédéral doit présenter un rapport spécial.

Art. 4. — Le Conseil fédéral est chargé de l'exécution de cet arrêté.

Art. 5. — Cet arrêté n'étant pas d'une portée générale, entre immédiatement en vigueur.

Le prince Max de Saxe. — On lit dans la « Liberté » :

Plusieurs journaux suisses ont annoncé que le prince Max de Saxe, professeur à l'Université de Fribourg, allait cesser ses cours pour rentrer à Dresde afin d'y soigner sa santé ébranlée.

Nous sommes heureux de pouvoir opposer à cette nouvelle un démenti catégorique. Le prince Max est aujourd'hui entièrement remis des fatigues de la prédication. Loin de cesser ses cours, il vient précisément d'annoncer qu'il les reprendra pour le semestre d'été lundi prochain, 3 mai, à 6 h. du soir.

L'emprunt du Gothard. — On télégraphie de Berne à la *Nouvelle Gazette de Zurich* :

Ce matin ont eu lieu au Palais Fédéral de nouvelles négociations au sujet de la reprise de l'emprunt du Gothard par la Confédération. En ce qui concerne l'agio que la Confédération devra payer, il est question de six millions environ. Un intérêt de 31/20/0 doit être payé pour l'emprunt du Gothard de 119 millions. Dans le cas où une entente interviendrait dans l'assemblée des actionnaires qui aura lieu jeudi, il ne restera au Tribunal fédéral qu'à trancher la question du fonds de renouvellement.

Navigation fluviale. — Le vapeur *Mulheim*, venant de Cologne, est annoncé à Bâle pour vendredi. Ce vapeur est destiné à faire des courses régulières, pour voyageurs, entre Bâle et Neuenburg, à une quinzaine de kilomètres de Bâle. Il commencera son service le 1er mai.

Fièvre aphteuse. — La semaine dernière de nouveaux cas de fièvre aphteuse ont été signalés dans les cantons de St-Gall et d'Appenzel (Rh.-Ext.)

Concours de la race tachetée. — Le grand marché-concours de taureaux reproducteurs de la Fédération du syndicat d'élevage de la race tachetée aura lieu cette année à Berne, du 1er au 3 septembre. En même temps aura lieu le marché-concours de verrats.

Devis dépassé. — Dans la construction des nouveaux abattoirs de Zurich, le crédit voté a été dépassé de deux millions. La commission municipale chargée d'enquêter sur cette affaire a constaté que de lourdes fautes avaient été commises dès le début

On a moins d'assurance à plusieurs mètres sous terre que dans la clarté libre du jour : Robert involontairement pâlit et frissonna.

Cependant il s'assit à terre, planta sa bougie dans le sol friable à côté de lui et se mit en mesure de dérouler entièrement un nouveau peloton de ficelle, pour voir s'il offrirait plus de garanties de solidité que le premier.

Celui-ci était irréprochable ; le fil se déployait, long de plusieurs centaines de mètres sans solution de continuité.

Robert en attacha le bout à une anfractuosité de la roche et reprit son chemin. Il parvint, sans jamais hésiter sur sa route, jusqu'à l'entrée du couloir au-dessus duquel s'élevaient les primitives armoires. La partie hasardeuse de son exploration allait commencer. Robert tira sa montre ; il était midi juste. Et c'était étrange de lire cette heure en plein soleil à la lueur tremblante d'une bougie au fond de ce lieu de ténèbres.

Pour la seconde fois, Robert s'assit. Il fallait se reposer un peu et prendre des forces, avant d'affronter les difficultés périlleuses des routes inconnues. Il tira des provisions du sac et fit son repas. Puis tenant sa bougie allumée de la main gauche, le poignard passé dans sa ceinture de laine, il tâtait le sol devant lui avec son bâton ferré qu'il tenait dans sa main droite en même temps que le

de l'entreprise : les plans ont été insuffisamment étudiés et les devis mal calculés par des hommes inexpérimentés ; le directeur des travaux n'était pas familiarisé avec ces sortes de constructions.

Puis éclatèrent des conflits de compétence ; les travaux furent interrompus ; les matériaux et la main-d'œuvre renchérirent ; autant de causes qui expliquent l'énorme surcroît de dépenses que doit supporter la caisse municipale de Zurich.

Un drame à Fribourg — Mercredi, à 3 heures, un gendarme du poste des Augustins ramenait de la Préfecture le nommé Louis P., journalier, employé à la Brasserie du Cardinal. Arrivé près de la fontaine de St-Nicolas, le prisonnier prit la fuite du côté de l'Hôtel Zurhringen. Le gendarme se mit à sa poursuite. P. venait de s'engager sur le Pont-Suspendu lorsque, se voyant pris, il enjamba le parapet du côté gauche du pont et se précipita dans le vide.

Le malheureux vint s'abattre, d'une hauteur de cinquante mètres sur la route du Grabensaal tout à côté de la maison de M. Zurkinden, serrurier. Le malheur voulut qu'un homme se trouvât justement là, à ramasser des pierres. P. lui tomba sur les épaules. C'était un nommé Jacob Schaller, ouvrier de M. Soldati, peintre, qui était occupé avec son patron et des camarades à des réparations dans la maison Zurkinden.

On s'empressa aussitôt auprès des deux hommes, qui gisaient sans mouvement sur la route. M. Macherel, secrétaire de la Préfecture, appelé, fit immédiatement arriver la voiture d'ambulance de l'Hôpital des Bourgeois, où l'on installa les blessés.

Schaller fut conduit à l'Hospice de la Providence, tandis que Louis P. fut transporté à l'Hôpital des Bourgeois.

P. a la colonne vertébrale brisée et d'autres lésions qui mettent sa vie en sérieux danger. On croyait d'abord que Schaller souffrait lui aussi de lésions internes. Il s'est heureusement vérifié que ses blessures sont légères et que son état n'inspire aucune inquiétude.

P. a 45 ans, est marié et père de six enfants.

Schaller est célibataire et âgé d'une quarantaine d'années.

Nouvelles Locales

Décisions du Conseil d'Etat.

Gestion.

Le Conseil d'Etat approuve le rapport de gestion du Département de l'Intérieur.

Pour Nax.

Ursard François est nommé détenant de sels à Nax en remplacement du titulaire démissionnaire.

Permis de coupe.

Il est accordé les permis de coupe ci-après :

1. à la bourgeoisie de Dorénaz pour environ 60 stères de chêne dans la forêt « La Bouë »

2. à la famille de Clément Trombert, à Val d'Illiez pour 100 plantes dans sa forêt de Play.

Pour Ayent.

L'administration communale d'Ayant est autorisée aux conditions fixées par le Département des Travaux publics, à établir une canalisation d'eau potable le long de la route cantonale Sion-Ayant, à l'intérieur du village de Botyre.

Pour Saillon-Fully.

Le Conseil d'Etat décide de s'adresser au Conseil fédéral pour obtenir une subvention fédérale pour la construction du canal Saillon-Fully.

Valensis

Jeudi 6 mai aura lieu à Brigue la réunion annuelle de la Vallensis, section cantonale de la Société des Etudiants Suisses.

Programme de la journée

- 10 h. 27. Réception des sociétés à la Gare cor.ège à l'église du collège.
11 h. Messe et allocution de circonstance.
12 h. Séance au théâtre : Rapport allemand de M. Henri Rotten (Assurance en cas de maladie) Rapport français.
1 h 1/2. Banquet à l'Hôtel de la Poste.
3 h. Petite excursion.
4 h. Comers au Buffet de la Gare.
6 h. Côtûre. Départ du train.

Les membres de l'association valaisane des Etudiants Suisses désirent resserrer dans leur réunion annuelle les liens d'amitié qui les unissent. Tous, Hauts et Bas-Valaisans, jeunes et vieux, prêtres et laïques, nous devons marcher la main dans la main si nous voulons travailler à la réalisation de l'idéal religieux et social du peuple catholique valaisan. Voilà pourquoi ce rendez-vous, qui permet un échange de vues et d'idées, est de la plus haute importance.

Tous à Brigue, joyeux étudiants à l'âme ardente et au cœur généreux ! Abandonnez pour quelques heures vos études et vos livres et venez écouter les conseils de vos aînés que l'expérience a instruits et que les obstacles surmontés ont rendus forts.

Venez nombreux, chers membres honoraires et amis. Oubliez pour un jour les soucis de votre tâche quotidienne ; venez réchauffer vos cœurs, retremper vos forces, rendre témoignage de votre fidélité au drapeau et à la noble devise de notre chère Société.

L'hospitalière cité de Brigue s'apprête à vous recevoir à cœur ouvert. N. B. Aucune carte d'invitation spéciale ne sera envoyée cette année.

Le Comité.

Route du Simplon. La route du Simplon a été ouverte mercredi à la circulation.

Si tous les obstacles sont de cette espèce, dit le jeune homme en souriant, l'expédition sera relativement facile.

Un peu plus loin il fut arrêté par un éboulement, tas de terre et de pierres effondrées de la voûte, qui formaient un amas assez élevé. Gravier le monticule et se laisser glisser de l'autre côté ne fut qu'un jeu pour Robert. Son assurance en fut encore augmentée et le léger frisson de la nuit, de la solitude et de l'inconnu qui l'oppressait quoi qu'il fût s'alégeait de plus en plus à mesure qu'il avançait dans le couloir réputé dangereux et à peu près aussi accessible, en réalité, que la partie des grottes visitée par les touristes ! Il avait ainsi cheminé pendant trente ou quarante mètres quand il aboutit à un road-point d'où partaient plusieurs voies allant en des directions différentes.

Le jeune homme se trouva très sérieusement embarrassé ; laquelle de ces voies devait être la bonne ? Il se mit à examiner minutieusement l'endroit où il se trouvait, afin de chercher quelque indice désignant, plus ou moins clairement le couloir dans lequel il devait s'engager.

(A suivre)

L'AIEULE MURÉE

par X...

XV

ENTERRÉ VIVANT

Il avait pour arme un long couteau-poignard, dont la pointe bien trempée pouvait lui servir à écarter certains obstacles, et le bâton ferré du montagnard et du touriste qu'il emportait habituellement dans ses courses champêtres.

Rassuré par des précautions si bien prises, Robert pénétra sans émotion sous la voûte des grottes, dans cette ombre impressionnante avec laquelle ses récentes visites l'avaient familiarisé.

Il avait eu soin d'attacher au montant même de la porte l'extrémité de la ficelle du peloton qu'il tenait à la main, selon toutes les bonnes traditions des expéditions de ce genre.

L'Interdiction des Vins et Fromages artificiels

Conformément à la décision prise le 15 mars dernier, par l'assemblée des délégués de l'Union suisse des paysans, le président de cette ligue, M. Jenny et son secrétaire, M. Laur, adressent au Conseil fédéral une requête relative à l'interdiction aussi rapide que possible du commerce des vins et des cidres artificiels, et des fromages artificiels.

La lettre de l'Union suisse des paysans débute ainsi :

« Nous savons parfaitement que vous préparez en ce moment un projet de loi. Mais depuis que les ordonnances de la loi fédérale sur le commerce des denrées alimentaires sont publiées, le « décret d'interdiction est devenu urgent ». On craint dans les cercles viticoles que l'interdiction projetée des vins artificiels ne soit pas en vigueur en automne, ce qui leur laisse une grande inquiétude. »

Les signataires rappellent la situation économique de la viticulture, son recul, l'insuffisance de la protection douanière, la concurrence désastreuse des succédanés :

« Salus populi suprema lex » est la devise qui orne, dit la lettre, le palais de notre parlement. C'est sans doute mieux travailler à la prospérité de notre peuple que de conserver ses vignobles à notre pays et de donner du travail à nos campagnards plutôt que de laisser préparer dans quelques fabriques de vin une boisson faite avec des raisins secs et étrangers, des déchets, du sucre et des produits chimiques, boisson qui au point de vue de l'hygiène ne peut rivaliser non plus avec le vin naturel. »

Après avoir montré que l'Allemagne, la France, l'Autriche, la Hongrie guerroyent par leur législation contre les vins artificiels ou du moins contre certains d'entre eux, et avoir essayé d'expliquer comme quoi la loi sur la police des denrées demande à être complétée par une loi interdisant les vins artificiels, MM. Jenny et Laur font le procès des cidres et des fromages artificiels.

Sur ce dernier point, les représentants de la Ligue des paysans sont obligés à une restriction :

« Si nous sommes bien informés, écrivent-ils, nous n'avons pas encore de fabrique de fromages artificiels en Suisse. Par contre, on en importe d'Italie. Il n'est pas rare que l'administration des péages doive faire analyser des fromages de margarine faussement déclarés. Ce fromage se fabrique avec du lait écrémé auquel on a ajouté sous forme de fine émulsion des graisses végétales ou animales. Si nous demandons l'interdiction de la fabrication et de l'importation de ces fromages, ce n'est pas parce que nous craignons la concurrence de ces produits, mais, exclusivement par égard à la bonne renommée de notre industrie laitière... Nous voulons empêcher que nous ayons à faire la même expérience que la Hollande dont l'exportation du beurre a été complètement discréditée par l'industrie de la margarine. Il vaut mieux prévenir que guérir. »

On semble être du même avis au palais fédéral. Il se pourrait donc que l'interdiction du fromage artificiel vint à figurer également dans le projet pour l'interdiction des vins et cidres artificiels.

Mage — (Corr.) — La société de musique de Mage a l'honneur de faire appel à tous les possesseurs de carnets de la loterie de dite fanfare à en activer la vente, le tirage devant avoir lieu dès la réalisation de ces billets.

Les économies sur les C. F. F. — A partir du 1er mai, la Direction générale des C. F. F. fait supprimer la grande partie des gardiennages des lignes secondaires exploitées par les C. F. F. Actuellement la surveillance de la voie est faite par des agents spéciaux dont c'est l'unique occupation. Ils font, suivant l'importance des lignes, chaque jour trois ou qua-

tre tournées d'inspection. A l'avenir, sur les lignes de la Broie, et sur toutes les autres lignes secondaires, il ne sera plus fait qu'une tournée par jour. Ce service sera assuré par les équipes du service de la voie.

Les Plans s. Bex. — Actuellement le fehn soufflé avec violence dans nos montagnes; la neige fond très rapidement. Les courses dans notre région, pourront commencer très prochainement. Les Diablerets, Pierre-Gabotz, Grand-Muveran sont faisables.

De longtemps on ne se souvient pas d'avoir vu un mois d'avril aussi beau.

Sauvées, les hirondelles! — Dans notre numéro de jeudi nous avons reproduit un passage d'une chronique de M. Cunisset-Carnot, plaçant la cause des petits oiseaux, des hirondelles particulièrement, dont trop souvent les dépouilles ornent les chapeaux de nos élégantes.

La chambre syndicale parisienne des fabricants de plumes pour parures s'est émue et a chargé son président de déclarer que les fabricants de plumes pour parures n'emploient « comme oiseaux de France que des produits de la basse-cour et que les autres plumes proviennent des oiseaux déjà tués pour les besoins de l'alimentation ou par les disciples de saint Hubert ».

Depuis vingt ans on aurait pas employé une seule hirondelle en Europe pour les chapeaux.

St Jean. — (Corr.) — Un fait d'une singulière importance et qui mérite d'être signalé est arrivé la semaine dernière dans un village du Val d'Anniviers. Un éminent chirurgien visitait cette vallée. Il arrive dans un petit hameau, où, en causant avec les habitants, il apprend, que jusqu'à l'année dernière, il n'y avait pas eu de médecin dans le village ni dans les environs.

« Comment; dit le chirurgien, pas un homme d'art; Mais alors, comment faisiez-vous dans vos maladies? — « Nous mourons comme nous pouvons, répondit un homme à cheveux blancs. »

Caisse hypothécaire et d'épargne

Le compte de profits et pertes de la Caisse hypothécaire et d'épargne cantonale, pour l'exercice de 1908, accuse un bénéfice de fr. 136.447,35 qui est réparti comme suit :

1. à l'Etat intérêt du capital de dotation	frs. 35 000,—
2. Versement au fonds de réserve	» 25.250,—
3. à l'Etat et aux communes impôt cantonal et impôts communaux	» 29.995,47
4. à l'Etat, part au bénéfice	» 45 000,—
5 report à compte nouveau	» 1.201,88
Total	fr. 136.447,35

Voici d'autre part un résumé comparatif du bilan au 31 décembre 1907 et au 31 décembre 1908 :

Actif	31 déc. 1907	31 déc. 1908
Caisse	174.460,55	179.394,41
Traites-Billets	4.165.594,60	4.533.434,53
Compte Ct déb. corr.	1.296.233,48	1.432.923,65
Créances hypothéc.	6.048.329,40	6.565.819,30
Fonds pub.	548.132,50	583.200,—
Total	12.232.751,53	13.294.772,59

Passif		
Fonds de dotat.	1.000.000	1.000.000
Comp Ctréan.	2.953.353,04	2.880.717,39
C. d'ép. céd. dép. div	7.849.131,70	8.948.105,50
Fonds de réserve	257.500	282.000
Réescompte	40.148,85	47.502,35
Profits et pertes	132.617,94	136.447,35

Examens d'émancipation 1909. — Le Département de l'Instruction publique fait connaître que les examens d'émancipation se tiendront aux lieux et dates ci-après indiqués chaque jour dès 8 h. du matin.

District de Sierre

A Sierre, le 4 Mai pour les communes de Chalais, Granges et Grône.

A Sierre le 5 Mai, pour les communes de Chermignon, Icogne, Miège, Mollens, Randogne, Veyras et Venthône.

A Sierre le 22 Mai, pour les communes de Chippis, Lens, Montana, St-Léonard et Sierre.

A Vissoie, le 6 Mai, pour la vallée d'Anniviers.

District d'Hérens

A Vex, le 3 Mai, pour les communes du district d'Hérens (Ayent excepté).

District de Sion

A Sion, le 14 Mai, pour les communes de Savièse et Ayent.

A Sion, le 15 Mai, pour la banlieue de Sion et les communes d'Arbaz, Bramois, Grimisuat, Salins et Veysonnaz.

A Sion, le 12 Juin, pour la ville de Sion.

District de Conthey

A Plan-Conthey, le 4 Mai pour la commune de Conthey.

A Vétroz, le 5 Mai, pour les communes de Nendaz et Vétroz.

A Ardon, le 1er Juin, pour les communes d'Ardon et Chamozon.

District de Martigny

A Leytron, le 12 Mai pour les communes d'Isérables, Riddes et Leytron.

A Saxon, le 13 Mai, pour les communes de Fully, Saillon et Saxon.

A Martigny-Ville, le 14 Mai, pour les communes de Martigny-ville (ville et collège), Gubernier, Charrat, La Bâtiar, Martigny-Bourg, Martigny-Combè et Trient.

District d'Entremont

A Bagnes, le 10 Mai, pour les communes de Bagnes et Vollèges.

A Orsières le 11 mai, pour les autres communes du district.

District de St-Maurice

A Salvan le 10 Mai, pour les communes de Salvan et de Finhauts.

A St-Maurice, le 11 Mai, pour les autres communes du district.

District de Monthey

A Monthey, le 26 Mai, pour les communes de Champéry, Collombey-Muraz, Monthey, Troistorrens et Val-d'Illiez.

A Vouvry, le 27 Mai, pour les communes de Port-Valais, St-Gingolph, Viognaz et Vouvry.

Sont soumis aux examens d'émancipation :

1. Les jeunes gens ayant atteint ou devant atteindre l'âge de 15 ans avant l'ouverture du cours scolaire 1909-1910.

2. Les jeunes gens qui ont échoué à un examen antérieur.

Sont seuls exceptés les écoliers qui fréquentent régulièrement un des trois collèges cantonaux pendant les cours 1908-1909.

Ceux qui ayant atteint l'âge de 15 ans, ne poursuivraient pas leurs études dans l'un de ces établissements, pourront être appelés à un examen ultérieur.

Ne sont pas dispensés cependant de l'examen d'émancipation les jeunes gens qui auraient fréquenté ou se disposeraient à fréquenter une école moyenne ou secondaire.

Tous les élèves appelés à passer l'examen d'émancipation doivent apporter avec eux le Livret scolaire et le remettre à la commission d'examen. Ceux qui n'en seraient pas munis pour ce jour là ne seront pas examinés et obligés ainsi tout en continuant d'aller à l'école, à se représenter l'année suivante devant le jury.

Les élèves des écoles libres sont soumis à l'examen tout comme ceux des écoles publiques.

A propos de ces examens, il est opportun de rappeler qu'à l'avenir les jeunes écoliers qui les subiront devront avoir un total de 4 à 8 points pour pouvoir être libérés de l'école primaire et admis l'année suivante au cours complémentaire. Ceux qui auront 9 et au delà seront ainsi retenus encore à l'école primaire. Ici, comme pour les examens des recrues, l'échelle des notes est d'ailleurs la même, 1 — très bien et 2 — bien.

Drame de la jalousie au Lœtschberg

Le Toscan n'aime guère le Bolonais, surtout quand il y a entre ces deux nationalités une question de rivalité.

Mario Sorri, de Florence, et Félix Lenzi, de Bologne, tous deux employés comme mineurs à l'entreprise du Lœtschberg, à Kandersteg, aimaient une jeune et jolie compatriote, veuve à vingt-deux ans propriétaire d'une pinte de l'endroit, et très favorable aux avances de l'heureux Lenzi. Le 9 février dernier, un dimanche, les deux rivaux étaient installés dans la pinte en question. Sorri chantait une complainte qui, chaque fois, faisait verser d'abondantes larmes à la jolie veuve, ce que Lenzi ne pouvait supporter. Le mari de la jeune femme chantait souvent cette complainte, et la fit entendre le soir du 23 juillet dernier, la veille de la grande catastrophe du Lœtschberg, dont il fut l'une des premières victimes.

Les deux rivaux se prirent bientôt de langue, puis, une main dans sa poche. Lenzi s'avança vers Sorri et lui dit : « Tu vas me dire pour la dernière fois au revoir, ou bien c'est moi qui le te dirai ». Ce qui en Toscane signifie : « Ta dernière heure est venue ». Le geste qui accompagna cette menace était si expressif que Sorri, sortant un revolver de sa poche fit feu sur son antagoniste avant que l'on pût intervenir.

Assez grièvement atteint dans la poitrine, le blessé fut conduit à l'hôpital de l'Isle à Berne, d'où il ressortit néanmoins guéri au bout de cinq semaines. La balle, qui avait pénétré dans le poumon, n'a pu être extraite et présente, aux dires des disciples d'Esculape, un danger permanent pour Lenzi.

Son meurtrier a comparu la semaine dernière devant les assises de l'Orberland siégeant à Thoune. Il a été condamné à quinze mois de détention dans un pénitencier, à vingt ans d'expulsion et à tous les frais.

Bagnes. — On y devient vieux. — Dans le courant des mois de mars et avril 1909 ont été fauchées les têtes blanches suivantes :

Marie Michelod, 69 ans; Sigéric Troillet, 71 ans; Marie-Catherine Ferret, 76 ans; Catherine Troillet, 83 ans; Dr Carron, 90 ans; François Jacquemain, 93 ans. Ce dernier était un vétéran du Sonderbund. Soldat de la « Jeune Suisse », en mai 1844, il prit part à la rencontre armée qui eut lieu entre « gripous » et « ristous » (libéraux et conservateurs), dans les champs de Corberaye, où il fut blessé au ventre par une balle de fusil à pierre (silex).

Sion. — (Corr.) — On a découvert aux Iles de Sion le cadavre d'un homme en pleine décomposition. La mort remonte une quinzaine de jours. Une enquête s'instruit.

Statistique des Marchés

Foire de Sierre

Du 26 Avril 1909

	Vendus p.	bas p.	élev
Chevaux	1	300	650
Poulains			
Mulets	3	250	950
Anes			
Taureaux rep.	—	280	300
Bœufs	—	—	—
Vaches	40	250	500
Génisses	12	180	450
Veaux	6	50	120
Porcs	45	40	110
a) du pays			
Porcelets	18	12	35
a) du pays			
Moutons	60	15	45
a) du pays			
Chèvres	15	25	55

Fréquentation de la foire : La foire a été bien fréquentée, aussi le bon bétail a facilement trouvé des acquéreurs à des prix très élevés.

Police sanitaire : Très Bonne.

Avis

Le Supplément n'est pas joint au numéro de ce jour.

— Nos lecteurs trouveront l'hoiraire d'été des Chemins de Fer et apprécieront nous voulons le croire cette gracieuseté.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Loin d'Ildiz

SALONIQUE, 30 avril. — Il n'est pas question, à ce qu'il paraît, de faire passer Abdul-Hamid en jugement. On se contentera de le tenir dans un isolement aussi complet que possible, mais sa vie sera garantie. On ignore encore si plus tard il sera exilé. La villa où il réside est étroitement surveillée.

Les Etats-Unis et Mehmed V

LONDRES, 30 avril. — On mande de Washington au Times :

« Une motion de félicitations au nouveau sultan a été repoussée par la Chambre des représentants. »

Détails rétrospectifs

PARIS 30 avril. — On mande de la Haye au Journal :

« On assure que la délivrance de la reine aurait dû normalement se produire à 6 heures du soir. Elle avait commencé, mais un arrêt subit retarda le dénouement. »

« D'aucuns tiennent pour certain que la délivrance ne pourra être obtenue que par l'emploi des fers. Un des médecins est allé jusqu'à affirmer la nécessité d'une opération césarienne. »

« D'autre part, le Petit Parisien annonce qu'une opération avec les fers aura lieu à 5 heures du matin si l'accouchement naturel ne s'est pas produit d'ici là »

Félicitations.

BERNE, 30 avril. — Le président de la Confédération a envoyé un télégramme de félicitations à la reine Wilhelmine.

Le 1er mai à Rome

ROME, 30 avril. — La police a interdit pour le 1er mai les cortèges syndicalistes, républicains, socialistes et anarchistes, ainsi que ceux des ouvriers catholiques après les réunions publiques et les fêtes champêtres.

SUNLIGHT SAVON

Toute ménagère soigne son linge avec la plus grande sollicitude. Sa seule pensée est de le conserver le plus possible propre et beau. Mais elle sait aussi, qu'elle ne peut obtenir cela qu'au moyen du

SAVON SUNLIGHT.

Cailler
CHOCOLAT AU LAIT
ALIMENT COMPLET

3,81L 815

Jos. GIROD, — Monthey

ARTICLES POUR PREMIÈRE COMMUNION :
Complets pour garçons : Chemises, cravates, cha-
peaux, brassards ; Mousseline pour voiles, écharpes, cou-
ronnes, livres de prières, cierges, etc.,
Beau choix de Vêtements pour Hommes.
Draps et foulards pour complets ; chapeaux de
paille et de feutre, etc. H3 655L 5230
Articles pour gents : etc.
Articles pour dames : Bas, chemises, Corsets, cami-
sotes, blouses, jupes, gants, parapluies, ombrelles, etc.

POUR LES SULFATAGES

employez en toute confiance exclusivement la bouillie instantanée adhésive.

LA RENOMMÉE CONTRE LE MILDIU

la seule recommandée par la station fédérale de viticul-
ture de Wädenswil, produit qui s'est
placé au premier rang, comme effica-
cité, et s'y maintient depuis 13 ans.
Paquet de 2 kilos pour 100 litres, et la
Renommée au soufre mouillable
180 contre le H2927M
Mildiou, l'Oidium et le Court-Noué
La plus efficace et économique des
préparations connues, permettant au pulvérisateur de
combattre les trois maladies à la fois. Succès croissant de-
puis 1904. Vente en paquet de 4 kg, pour 100 litres d'eau.
**Poudre cuprique, LA SULFOSITE, Soufre mouilla-
ble, Soufre sulfaté, Vendet, Sulfate de cuivre,
Soufre sublimé, etc., etc.**
Dépôt dans tous les centres viticoles.

**Fabrique de produits chimiques agricoles
A. FAMA & Co, Saxon-Lausanne**

Entrepôt à Bussigny-gare.

Collonges les 2 et 9 Mai 1909

**Représentation
organisée par la "Collongienne,"**
La chambre N° 8 Les Pompiers de
Normandie La Vieille mous-
tache
Dramatique épisode de la
guerre 1870 182

Maison populaire, Sion

En remerciant mon honorable clientèle de la confiance qu'elle a bien voulu m'accorder, je la prie de bien vouloir la reporter sur M. E. ANDEREGGEN, mon successeur. M^{me} FAVRE

Me référant à l'avis ci-dessus, j'ai l'honneur d'aviser le public, mes amis et connaissances que je viens de reprendre à mon compte le Restaurant et le Café populaire et que je m'efforcerai de satisfaire mes clients par une excellente consommation et un service attentif et soigné. Ed. ANDEREGGEN.

**Horlogerie-Bijouterie
Orfèvrerie-Optique**
Machine à coudre PFAFF
**Henri MORET,
Martigny-Ville**
Le Magasin est transféré au
fond de la place près de la
Consommation
Grand choix de montres,
Pendules, et réveils
en tous genres
Riche assortiment de bijouterie
or, argent et doublé.
**ALLIANCES. Gravure instan-
tanée et gratuite.** 97
Concessionnaire des Montres de
précision OMEGA et ZENITH
Réparations promptes et soignées en tous genres.

TROISTORRENTS

Atelier de Serrurerie et construction de fourneaux potagers en tous genres. Appareillage. Travail soigné et garanti à prix très modérés, 168

A. Marclay, serrurier.

LEUTWYLER & BOREL
BEX Constructeurs BEX
GRANDS ATELIERS DE CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES

Charpentes — Serrurerie en bâtiment. — Tra-
vaux artistiques en fer forgé, Balcons, Rampes,
Marquises, Serres, etc. — Appareillage et Fu-
misterie, dépôts de la fabrique de fourneaux
de Sursee. Réparations en tous genres. 5122
— Plans et Devis sur demande —
TÉLÉPHONE - Bureaux : Quai de l'Avançon

Le Médecin des Pauvres
2000 Recettes
fr. 2. — En vente au bureau du journal.

**Régénérateur
à base de quinquina et de fer**
A la pharmacie de Chastonnay, Sierre
est recommandé aux convalescents, aux personnes de cons-
titutions faibles et atteintes d'anémie. H31409 5156
Fr. 2.50 le flacon Marque déposée

Semences fourragères et potagères
pureté et faculté germinative garanties.
Bettéveres à grand rendement. 5200
Luzerne et trèfles garantis sans cuscuta
Préparation de Mélange pour tous terrains.
S'adr. à J. RIZERT-RIBORDY, Riddes.

Voulez-vous
**une bonne montre
un bon régulateur
un réveil**
Demandez catalogue gratis.
Tout le monde est bien servi.

Horlogerie Laager, père
5059
PERY, près de Bienne
Echange et réparation des montres à prix très avantageux

**V. GENDRE,
constructeur, Fribourg,**
Inventeur du Montefoin pratique brevet 17398
Inventeur du Frein automatique de sûreté, brevet 41478.
Inventeur de l'Appareil réducteur d'emplacement.
(Demande de brevet déposée)

Grâce à toutes ces inventions, le Montefoin Gendre ne laisse plus rien à désirer. Force 3000 kg. Tous les coussinets sont sur rouleaux. Les références sont surprenantes. Représentants à Paris, Mulhouse et Milan.
H3126F 114 Demandez le catalogue spécial.

Cyclistes !
Reçu un joli choix de bicyclettes neuves de 1re marque **Cosmos — Adler — Idéal — etc.** Représentation de célèbres motocyclettes ;
Moto-Rève et Motosacoche.
Bicyclettes d'occasion depuis 50 francs
Chambres à air et Pneu Soly-Continental — Michelin — Dunlop — etc. Prix exceptionnels et garantie. Grand choix de fournitures : freins, cornets, lanternes. — Huile et Benzine.

**Leçons — Location — Réparations
E. STRASSER**
Rue du Cropt, Bex. Succursale, Aigle 136

**CHOCOLATS
CROISIERS**
GENÈVE-LAUSANNE
H 3229L

Le 1er mai 1909
paraîtra en édition considérable-
ment agrandie
**Le catalogue
de chaussures
de la maison
V. DUPUIS Martigny**
Prix de quelques genres.

Articles ferrés		Article sans clous	
Hommes Napol. 40/47	7 80	Hommes bott. faux bts.	40/47 8.00
Garçons 35/39	6,90	Femmes »	36/42 7.
Soulier 36/42	6,40	Garçons »	35/39 7.90
Femmes 30/35	5,30	Fillettes »	30/35 5.70
Fillettes 26/29	4,30	Fillettes »	26/29 4.70

Envoi postaux en remboursement H 32329L 5212

Sclatique, rhumatisme, goutte lumbago, névralgies !!!
guérison certaine et radicale par l'emploi des frictions de
François GILLARD-VURLOD
COLLONGES s/ TERRITET (Vaud)
Trois ou quatre frictions suffisent dans la plupart des cas. Tout flacon ne portant pas mon cachet de cire rouge est une contre-façon. Nombreux certificats. H2008X 50233

**COGNAC OLD
MEYER FILS**
Superfine première Qualité
Dépôt: Ernest BOSCO, Vins et liqueurs, Monthey. 5137 (H1475Q)

Vente de matériel et outillage pour entreprise de maçonnerie et travaux publics.
La succession d'Antoine Champion fera vendre aux enchères publiques les **lundi 3, mardi 4 et jeudi 5 mai 1909**, à 2 h. du jour à son chantier de l'Arabie, Avenue Ruchonnet, à Vevey, une quantité de matériel et outillage pour entreprise de commerce et travaux publics
Lundi, mise spéciale de chars à brancards, divers, tombereaux, harnais, colliers un breck, un phaéton, un traicneau, etc. 5226 H197V
Vieilles menuiseries, etc.

Loterie en faveur de l'infirmerie de Martigny
Gros lot : 1000 frs. Prix du billet 1 fr. H20127 L
En vente dans toutes les communes du district. Envois contre remboursement par la Commission de la Loterie, à Martigny-Ville. Tirage en Novembre 1909. 5206

IMPURETES
du sang, boutons, dartres, etc. disparaissent par une cure de H 5032 L
SIROP
de bronchite ferrugineux
GOLLIEZ
(Marque : 2 Palmiers.)
En vente partout en flacons de 3 fr. et 5 fr. 50.
Dépôt général :
Pharmacie GOLLIEZ, Morat H201

Mme Vve Mce **LUISIER**
Epicierie-Bazar, St-Maurice recommande à sa nombreuse et fidèle clientèle ses excellents
graines pour jardin

Avis aux vigneron
Vu l'approche de la saison j'avise MM. les vigneron que j'ai un joli choix de sécateurs neufs forgés et garantis à des prix modérés.
Aiguillage et réparation des sécateurs prompts et soignés. Se recommande :
E. STRASSER, coutellerie rue du Cropt, BEX. 22
Le soussigné **GENOLET Adrien**, chiffonier à Monthey informe le public qu'il est acheteur d'escarگو
Il se vendra les samedis à Trois-Torreats de 9 h. à 10 h. du matin 167

A vendre
Deux bonnes petites voitures à capote en très bon état et à bonnes conditions Pour traiter s'adr. à ANTILLE Jean, Muraz, Sierre. 183

Un bon contre-maitre maçon 5211
cherche à s'intéresser comme associé pour entreprise. Offres sous Z22629L à HAASENSTEIN & VOGLER Lausanne.

A VENDRE
un char de paille froment. S'adresser à CRETTON Alfred à Martigny-Ville (Valais). 184
Le soussigné adjudicataire du banquet de la fête cantonale des Musiques du Valais qui aura lieu le 16 Mai prochain à Monthey 176
Demande le personnel suiv.
1° 7 Chefs de cuisine, 2° 85 Filles de service, 3° 20 garçons pour le service de bière et du vin. 4° 20 Femmes de cuisine.
Pour les conditions s'adr. à Alfred Richard, restaurateur à Monthey, jusqu'au 6 Mai prochain.

PIANOS et HARMONIUMS
Viols, Mandolines, Gramophones, Harmonicas, Cuivre et instruments en tous genres Accord de pianos. Musique profane et religieuse. H. HALLENBARTER, Sion. Avenue du Midi. 137

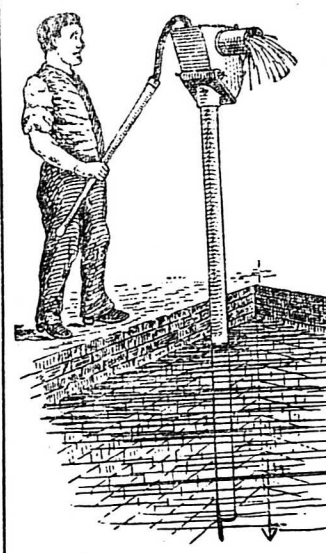
FROMAGES
J'expédie par colis postaux de 5 kg. fromage gr. à 80 & 85 ct. le kg. du mi-gras à 70 et 75 le 1/2 kg. MUEDESPACHER, Nég. en fromages, Zurich. H 2359 Z 5206

Vente, dès le 2 Mai,
Sulfate de Cuivre vitriol de provenance Anglaise, première qualité 99 o/o. S'adr. à Zufferey Joseph Pont à Muraz Sierre.

**GRANDE
TEINTURERIES
DE MORAT
et Lyonnaise**
Lausanne. s a

LAVAGE CHIMIQUE
des vêtements de dames et d'hommes
Teintures en toutes nuances des vêtements sans rien décolorer H11827L
Nettoyage des gants, Boas, Fourrures, etc.
Dépôts à Martigny Mme SAUTIER-CROP nég.
Saxon Mme Marie BESSARD tricote.
St-Maurice, Mites RAPPAZ, Modes.
Charmilly, Mme Reine C. G. ntou.
Monthey, Mme Vve Lonnetti Rothier

5 cts. seulement
Bouillon MAGGI en Cubes
Marque "Trois-Etoiles"



Nouvelle pompe à purin, la plus simple
BREVET N° 28580.
Médailles d'argent à l'exposition d'agriculture Frauenfeld.
Avantage : Manipulation extrêmement facile pour tout liquide. Les soupapes du haut et du bas manœuvrent sans enlever la pompe et sans démontage quelconque. Remplacement facile de l'étauillage du piston par tout le monde. De construction simple exigeant peu de place et facilement transportable, le travail d'un homme suffit pour tirer le liquide d'une profondeur de 10 à 11 pieds pour remplir un tonneau de grandeur moyenne en 4 minutes. La pompe et le tuyau sont étamés au feu (non seulement galvanisés) et de construction très soignée. Un seul boulon. H 525 L
Garantie. — Essais. — Catalogue gratis et franco
J. LABART, mécanicien Steckborn
(Thurgovie) H3932

Enduit pour la conservation des bois

A l'aide d'une préparation des bois au **Carbolum Avenarius** on a réussi à conserver ces bois en parfaite condition pendant une durée de 20 25 et même de 30 années. C'est certainement un succès éclatant, défiant tout autre produit analogue servant de la conservation des bois, dont aucun n'est pas aussi bon et aussi efficace que le **Carbolum Avenarius**. Donc partout là où l'on attache importance d'assurer au bois clôture poteaux, granges, écuries, etc. une longue durée de ses journées, on aura avantage de ne pas omettre de les badigeonner avec le véritable **Carbolum Avenarius** qui est mis en vente par la maison

Martin Keller Zurich
Neu-Seidenhof
rep. par les dépositaires à
Monthey : O. DONNET succ. nég. 177
» S. MICHLER, charp.
Aigle : I. BRISACHER-STAPPUNG, drog.
Martigny : J. LOHRER père charp.

Le Retour d'Age

Toutes les femmes connaissent les dangers qui les menacent à l'époque du **Retour d'Age**. Les symptômes sont bien connus. C'est d'abord une sensation d'étouffement et de suffocation qui étirent la gorge, des bouffées de chaleur qui montent au visage pour faire place à une sueur froide sur tout le corps. Le ventre devient douloureux, les règles se renouvellent irrégulièrement ou trop abondamment et bientôt la femme la plus robuste se trouve affaiblie et exposée aux pires dangers. C'est alors qu'il faut sans plus tarder faire une cure avec la

JOUVENCE de l'Abbé SOURY
Nous ne cessons de répéter que toute femme qui atteint l'âge de 40 ans, même celle qui n'éprouve aucun malaise doit faire usage de la **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** à des intervalles réguliers, si elle veut éviter l'afflux subit du sang au cerveau, la congestion, l'attaque d'apoplexie, la rupture d'anévrisme, etc.
Qu'elle n'oublie pas que le sang qui n'a plus son cours habituel se portera de préférence aux parties les plus faibles et y développera les maladies les plus pénibles : Tumeurs, Cancé, Neurasthénie, Migraines, Fibrilles, tandis qu'en faisant usage de la **JOUVENCE**, la Femme évitera toutes les infirmités qui la menacent. 5189
La boîte 3.50 dans toutes les pharmacies. 4 fr. franco Expédition franco-poste pour 3 boîtes contre mandat 10.50 adr. Pharmacie **MAG. DUMONTIER** à Rouen.
Dépôt général pour la Suisse : Cartier et Jorin, droguiste à Genève. H. 30383 X.
(Notice et renseignements gratuits.)

TOILE écru p. chemise dep. 0.28 le mètre
TOILE écar. 180 cm. draps de v. 0.82 le mètre
TOILE blanche p. chem. dep. 0.83 le mètre
Demandez les échantillons gratis et franco
Cotonne p. pantalons, dep. 1.25 le mètre
Drap habillements de garç. d. p. 1.95 le mètre
Drap habillements d'hom. dep. 2.95 le mètre
Essoie-mains tr. solide 0.38 dep. le mètre
Demandez échant. gr. et franco
Prime gratuite p. chaque commande dep. 10 f.
A la Ville de Paris
BERNHEIM et Co
Fribourg

Attention ! Afin de faire connaître notre maison, nous vendons **10,000 montres** remontoir ancre, métal et acier, pour homme. Chaque pièce est accompagnée d'une superbe chaîne en nickel moderne et d'un bulletin de garantie pour 3 ans, le tout vendu seulement 4 fr. Montres de dames avec sautoir, pour 6 fr. Réveils à 3,25.
Réparations de montres en tous genres. 5220
Adressez la commande à la fabrique **Ch. Zibach-André** Care 2, La Chaux-de-Fonds.

Montres & Bijouterie
N'achetez rien sans demander le nouveaucatalogue de la fabrique **EXCELSIOR**.
Vente directe au particulier. Dernières nouveautés. Qualité garantie. Prix avantageux.
Fabrique **EXCELSIOR**, Lausanne. H41382L 5061

Timbres caoutchouc
S'adresser à l'Oeuvre de St-Augustin, St-Maurice.

FRANÇOIS CROSET, maréchal à Bex, demande un BON OUVRIER tout de suite. 181